



Une équipe remaniée autour de Patrick Rayton

Le maire sortant, candidat à un troisième mandat, présentera sa liste mardi 28 janvier à 18 h 30, à la salle des associations.

Le Phare de Ré. Quel visage présente l'équipe qui vous accompagnera dans cette campagne ?

Patrick Rayton. La liste sur laquelle je travaille depuis le mois de septembre, avec deux de mes adjointes actuelles (*Béatrice Turbé et Peggy Luton, Ndlr*), est bouclée. L'équipe, dont la moyenne d'âge est de 55 ans, sera renouvelée à près de 50 %, avec l'arrivée de sept nouveaux aux profils et compétences variés : un ancien militaire, c'est un enfant du pays ; une personne avec une forte expérience dans l'économie et le social ; deux mères de famille âgées de 42 et 46 ans impliquées dans la vie scolaire ; une jeune de 28 ans. Contrairement aux deux mandats précédents, j'ai reçu pas mal de sollicitations. Certaines sont arrivées sur le tard et je le regrette pour l'une d'elles.

Des changements sont-ils à prévoir dans votre fonctionnement ?

La répartition des tâches n'est pas encore définie. L'idée, c'est trois adjoints contre quatre auparavant, et la nomination de trois conseillers délégués qui travailleront sous le chapeau des adjoints, notamment sur la vie économique et les

commerces ou encore l'école et le centre de loisirs. Et ça c'est nouveau. Mes adjoints et conseillers délégués auront des délégations réelles, pas seulement sur le papier. C'est ma conception depuis mon premier mandat en 2008. La Communauté de communes me prend du temps et j'ai besoin d'adjoints présents en soutien et en qui j'ai une totale confiance.

La présentation de votre liste, ce mardi, sera-t-elle accompagnée d'une présentation de votre programme ?

La présentation de mon équipe sera suivie d'une réunion d'information et d'échange pour continuer à alimenter le programme qui, lui, sera arrêté fin février et présenté début mars en réunion publique. Mais dans les grandes lignes, outre le soutien à la vie commerciale, nos actions concerneront : la protection des défenses du village notamment dans les secteurs non couverts par le Programme d'action et de prévention des inondations (Papi) ; le développement du caractère social et solidaire avec la création d'un service d'aide ou d'accompagnement aux démarches administratives ; le logement bien sûr, avec



Sans opposant déclaré à ce jour, Patrick Rayton, maire de La Couarde depuis 2008, se rapproche tranquillement d'un troisième mandat. © E.L.

un projet du Petit Noue avec la CdC pour une vingtaine de logements ; la sécurisation du village et la valorisation des espaces publics ; le développement durable qui sera pris en compte dans chacune de nos réalisations. ■

**Propos recueillis
par Emmanuel Legas**